

# Bonjour BLÉNOD

WWW.BLENOD.FR

# 46 - JANVIER / FÉVRIER 2024  
MAGAZINE D'INFORMATIONS  
DE LA VILLE

À LA UNE - PAGE 8

*Des services publics  
renforcés !*

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

France  
services

France  
services

Liberté  
Égalité  
Fraternité

AGENCE  
COMMUNALE



**BLÉNOD**  
lès-pont-à-mousson



**P.6**

Banque Alimentaire :  
400kg de denrées  
récoltées !



**P.7**

Une nouvelle  
récompense sportive  
pour la Ville de Blénod

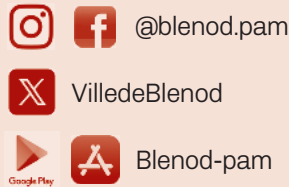


**P.12**

Mousson  
du Rire !



## SUIVEZ NOUS !



**Directeur de la publication :**  
Bernard Bertelle

**Textes :** Lola Hody, Maxence Philippot, Ilknur Tosun-Ozipek  
**Photos :** Ville de Blénod, P-A Martin, Loris Jonnaïs, Marine Vonner, Ilknur Tosun-Ozipek, Lola Hody

**Conception :** anagram-ny  
**Impression :** La Moderne

**Édité par la mairie de Blénod-lès-Pont-à-Mousson**  
220 avenue Victor-Claude  
BP 285 - 54 700  
Blénod-lès-Pont-à-Mousson

**Horaires d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h  
Permanence le samedi matin de 9 h à 11 h pour "Etat-Civil" uniquement.  
(sauf durant les vacances estivales et de fin d'année)  
Tél : 03 83 80 43 00  
Écrire via [www.blenod.fr/contact](http://www.blenod.fr/contact)

## NUMÉROS D'URGENCE

- **Sos médecin 54**  
(cabinet médical de garde à l'arrière de la mairie):  
consultations samedi de 12 h à 20 h et dimanche de 8 h à 20 h,  
après appel du 15 ou 3624
- **Samu: 15**
- **Police Nationale: 17**
- **Pompiers: 18**
- **N° d'urgence européen: 112**
- **Urgences sociales: 115**
- **Enfance maltraitée: 119**
- **Violences conjugales: 3919**
- **Drogue infos services : 0 800 23 13 13**

## SOMMAIRE



## 6 - LES ÉCHOS DE LA CITÉ

- COURS DE SPORT À LA SALLE O. KRUMBOLTZ POUR LES ÉCOLES
- RETOUR SUR LE STAGE DE LA TOUSSAINT DU CS BLÉNOD
- BANQUE ALIMENTAIRE
- LABEL SPORT GRAND EST
- BANQUET DE NOËL

## 8 - À LA UNE

Qu'est-ce que  
France Services ?

## 11 - DIVERTISSEMENT

- SAINT PATRICK
- LE GRAND RETOUR DU COMEDY CLUB  
ET DE LA MOUSSON DU RIRE ! - CORNOLTI PROD





Après une décennie de gestion prudente, suivant les traces de mon prédécesseur, Guy Souhait, nous avons réussi, en collaboration avec les services municipaux et les élus, à assainir les finances de notre commune. Cela nous a permis de désendetter la ville tout en préservant des ressources financières suffisantes pour des investissements et le lancement d'un projet de grande ampleur.

Ce projet vise à doter Blénod et ses jeunes habitants d'infrastructures dignes d'une ville du 21<sup>ème</sup> siècle. En ces temps tumultueux, investir dans le savoir, l'éducation, et la liberté d'apprendre est une démarche des plus nobles. L'école de la République demeure le symbole par excellence favorisant l'égalité des chances, la compréhension, la connaissance et l'enrichissement des jeunes républicains de demain.

La concrétisation de ce projet représente l'engagement profond d'un élu à œuvrer pour construire la ville de demain, tout en respectant les principes républicains. Je ressens une grande fierté de voir débiter ce projet triennal, offrant à nos jeunes un outil exceptionnel de savoir, un investissement conséquent mais indispensable de nos jours. Mes sincères remerciements à mes collègues élus qui m'accompagnent dans ce projet et à l'ensemble des services municipaux.

## 2024 SERA UNE ANNÉE TRÈS IMPORTANTE POUR BLÉNOD

Cependant, il est essentiel de ne pas négliger les autres services à la population, tels que notre nouveau bureau de poste et son espace France services, ouvert depuis novembre, ainsi que le distributeur de billets opérationnel à Blénod. Retrouver du service public de proximité est une source de plaisir, et voir le nouveau distributeur en action est une victoire.

Les promesses n'engagent que ceux qui les font... Promesse tenue, même avec, il est vrai, un peu de retard.

La transformation de la salle du 8 mai en salle multi-activités, désormais baptisée Olivier Krumbholz, après une rénovation de 2 000 000 € sans recourir à l'emprunt, constitue un investissement nécessaire et extrêmement utile pour notre population.

D'autres projets, tels que les travaux prévus pour la rue du Saule, marqueront également notre ville. Bien que ce projet ait suscité le débat au-delà de nos frontières, il est nécessaire pour les riverains et les usagers bellédoniens. Il est impératif d'investir 1 500 000 € avec concertation.

Concernant le reste des activités et projets, nous pouvons d'ores et déjà annoncer que les subventions des associations ne devraient pas diminuer. Le taux de la taxe foncière sera figé pour 2024, même si son coût peut augmenter pour les ménages qui la paient. Les services à la population de Blénod seront aussi maintenus et les activités populaires, festives et culturelles seront préservées, soutenues et développées.

Nos partenariats avec Cornolti production et Maurice Carlotti seront renouvelés et soutenus. Cette année encore, il y aura les vendredis du rire avec le Blénod Comedy Club ainsi que le festival de la Mousson du rire. Et pour les cinéphiles, le cinéma des anges propose des séances cinq jours par semaine.

Dans le cadre de nos projets futurs, nous prévoyons non seulement de dynamiser l'activité commerciale du centre-ville, mais également d'apporter des améliorations significatives aux infrastructures de stationnement. Cette initiative vise à créer un environnement plus accueillant pour les commerçants locaux et les visiteurs, tout en facilitant l'accès et le stationnement, contribuant ainsi au développement économique et à la satisfaction des habitants.

Par ailleurs, les activités dédiées à nos aînés, telles que les festivités à la résidence Ambroise Croizat et les séjours organisés, seront maintenues et possiblement élargies, pour le plus grand plaisir des vacanciers.

Pour cette nouvelle année, je tiens à vous présenter mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de prospérité. Que cette nouvelle année soit une période où nous forgeons ensemble des souvenirs mémorables et où nous nous investissons dans des projets passionnants.

Je vous souhaite une très belle année 2024, pleine de succès et d'épanouissement.

**Bernard Bertelle**  
Maire de Blénod  
Conseiller départemental  
de Meurthe-et-Moselle





# BLÉNOD EN IMAGES

Instagram Facebook @blenod.pam X VilledeBlenod

+ de photos sur les réseaux sociaux, suivez-nous !



La fête du livre proposait des ateliers, des lectures théâtralisées, des spectacles, des défilés de cosplay et bien plus encore !



Cérémonie traditionnelle du 11 novembre à l'espace de la Paix puis au carré militaire, évènement lors duquel les enfants ont chanté l'hymne national.



Soirée pleine de magie où le Saint Nicolas, le Père Fouettard et le boucher ont défilé dans la ville et où la Batucada et les 2 échassiers lumineux ont su mettre l'ambiance !





*Zize la Marseillaise, totalement déjantée, mi-cagole, mi-bourgeoise était de passage au Blénod Comedy Club.*

*Grâce à votre générosité durant le mois d'Octobre Rose, c'est tous ensemble que nous avons récolté des fonds précieux à hauteur de 10 325 € !*



*Gospel Mississippi a offert un concert inoubliable à l'église le 8 décembre dernier.*



*Rencontre avec Jeff Panacloc et Jean-Marc au Ciné Vilar pour la présentation de leur film en Avant-Première " Jeff Panacloc à la poursuite de Jean-Marc" .*





# LES ÉCHOS DE LA CITÉ

## Cours de sport pour les écoles salle Krumboltz

Les écoles peuvent désormais profiter de la nouvelle salle Olivier Krumboltz (anciennement la salle du 8-mai) rénovée et inaugurée le vendredi 18 août dernier. Une salle de sport ultramoderne pour permettre aux utilisateurs, dont les écoles, de profiter d'un environnement dynamique et des équipements de pointe. Cette initiative renforce l'engagement envers le bien-être des élèves, promouvant également un mode de vie actif dès le plus jeune âge. Une collaboration fructueuse entre la mairie et les écoles qui ouvre la voie à une ère nouvelle pour l'éducation physique dans notre ville.



## Stage de la Toussaint du CS Blénod



Ce stage de la Toussaint a réuni 40 licenciés des catégories U11, U13 et U13F du lundi 30 octobre au vendredi 3 novembre. Au cours de ce stage, ils ont pu participer à des séances d'entraînement ludiques et à des tournois, mais ils ont également pu se mettre dans la peau d'un DJ avec un atelier de scratch ou encore aller au five. L'analyse vidéo et la pratique du futsal étaient de la partie. La semaine s'est conclue par une remise de récompenses pour le plus grand plaisir des participants.



## Banque Alimentaire : 400kg de denrées récoltées !



Du lundi 13 au vendredi 24 novembre, la ville a connu une vague de solidarité lors de sa participation à la Collecte Nationale de la Banque Alimentaire. En collaboration avec les écoles locales, la municipalité a réussi à rassembler toute la communauté autour d'une noble cause. Chaque geste, chaque don, a été encouragé en tant que moyen de faire une différence significative.

Au total, ce sont 400 kg de denrées non périssables récoltées ! Les dons ont été déposés auprès des écoles participantes par l'intermédiaire des enfants, puis acheminés vers le site local de collecte. Cette chaîne de solidarité a permis de créer un impact réel et de nourrir les cœurs dans le besoin. La municipalité exprime sa gratitude envers tous les contributeurs pour leur générosité exceptionnelle. Les valeurs de solidarité incarnées par la ville de Blénod brillent plus fort que jamais.





# Une nouvelle récompense sportive pour Blénod !



La commune de Blénod fait désormais partie de 13 villes de Meurthe-et-Moselle ayant obtenu le label Communes et Villes sportives Grand-Est.

Ce label a pour but de mettre en lumière la richesse de la vie associative, la qualité des relations avec les clubs, la mise à disposition des équipements et l'animation et la promotion de l'activité physique pour tous. L'action de la collectivité et de ses associations a donc été récompensée par l'obtention de ce label pour les 4 prochaines années, qui vient conforter les 2 lauriers obtenus et renouvelés, depuis 2019, pour le label national Ville Active et Sportive.

La municipalité remercie tous les sportifs et les bénévoles qui s'investissent au quotidien pour le sport et le milieu associatif bellédonien !

# Retour sur le traditionnel banquet de Noël organisé par le CCAS



Le dimanche 10 décembre a eu lieu le traditionnel banquet de Noël dédié aux seniors. Cet événement, empreint de générosité et de convivialité, a réuni nos aînés pour un moment festif inoubliable.

Les festivités ont débuté avec un accueil chaleureux, suivi d'un délicieux repas préparé avec soin. La salle décorée aux couleurs de Noël, a créé une atmosphère enchantée, agrémentée par

une touche musicale, faisant de cette journée un moment magique pour tous.

Le maire, lors de son discours, a exprimé sa gratitude envers les aînés pour leur contribution précieuse à la communauté et a souligné l'engagement continu de la municipalité à créer des moments de bonheur et de partage.



# 1 À LA UNE!



## France services et l'agence postale communale sur le territoire : des services publics renforcés !

*La fin d'année fut synonyme de bonnes nouvelles pour les Bellédoniens et le service public, avec la mise en fonctionnement du distributeur automatique de billets le 23 novembre et la labellisation espace France services le 14 décembre.*

*L'inauguration du 15 décembre dernier a donc pu se dérouler avec un certain soulagement et le sentiment du travail bien fait puisque l'engagement tenu par la municipalité en Préfecture lors du printemps dernier d'ouvrir ces services avant la fin de l'année a été pleinement réalisé.*

### UN PROJET MENÉ TAMBOUR BATTANT

Ce projet, finalisé donc en moins de 6 mois, a commencé avec la désignation de Blénod comme commune devant accueillir l'espace France services du canton de Pont-à-Mousson, avec l'accord de l'équipe politique, qui y a tout de suite associé le souhait d'y adosser une agence postale communale.

Après un montage express des pièces marchés et le respect des délais légaux de publicité, l'attribution du marché a eu lieu début juillet, l'objectif fixé aux entreprises fut clair : finaliser les travaux pour le mois de septembre afin de permettre le déploiement des services sur les mois de novembre-décembre. Pour cela, la municipalité a pu compter sur des entreprises locales qui ont travaillé tout l'été. Ainsi, les entreprises Poletti, Plombitherm, Andrejak, Urban peinture, APSG et Barbelin se sont relayées pour la réhabilitation du bâtiment, qui est revenue à un coût de 220 000 €. La satisfaction fut donc pleine grâce à nos entreprises locales qui ont fourni un travail rapide, efficace et de grande qualité.

La collectivité a pu également compter sur des partenaires financiers forts, qui ont amené la part de co-financement à hauteur de 78 % du coût de l'opération. Ainsi le groupe La Poste a fourni une aide de 50 000 € au projet, la Préfecture de Meurthe-et-Moselle une aide de 20 % du montant des travaux, le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle de 8 % et enfin la CCBPAM de 22 % du montant global au titre d'un fonds de concours.





Au niveau du personnel, ce sont deux agents à temps plein qui ont été embauchés, affectés sur ces services et formés à la fois pour les missions postales et celles relatives à l'espace France services.

**UNE AGENCE POSTALE COMMUNALE OUVERTE PLUS DE 20H PAR SEMAINE**

Parallèlement aux travaux, la municipalité avait anticipé la fermeture des lieux avec un passage en agence postale communale dès le 3 juillet et l'ouverture provisoire à l'arrière de la mairie.

Désormais revenue dans l'ancienne agence de poste, le bureau est ouvert de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi et de 9h00 à 12h00 les samedis. Ce sont en moyenne 25 personnes par jour qui utilisent les services postaux tenus par les agents de la collectivité et cette moyenne, forte, ne fait qu'augmenter au fil du temps. De quoi espérer un bel avenir et un développement pour ce service si important pour nos habitants.

**L'ESPACE FRANCE SERVICES DU CANTON**

Fruit d'un partenariat entre la collectivité et les services de l'Etat, l'espace France services vous accueille pour vous accompagner dans vos démarches administratives. Ainsi, une information de premier niveau, un accompagnement numérique, une aide aux démarches en ligne ou encore la mise en lien avec des conseillers peuvent vous être proposées. Concrètement, nos services vous accueillent pour vous aider à déclarer vos revenus, établir votre permis de conduire ou carte d'identité, faire vos demandes d'aide, préparer votre retraite... et pour bien d'autres cas encore.

Aussi, ce sont neuf partenaires, et plus encore à l'avenir, qui seront à votre disposition lors de permanences : l'assurance retraite, l'assurance maladie, la Caisse nationale des allocations familiales, Pôle emploi, Point-Justice, l'agence nationale des titres sécurisés, la Direction générale des finances publiques, la mutualité sociale agricole et bien sûr la Poste.

Afin de bénéficier de ces services, il est nécessaire de prendre rendez-vous auprès de l'espace France services au 03 83 80 43 36 ou à l'adresse mail [france-services@blenod.fr](mailto:france-services@blenod.fr).

**DES SERVICES AMENÉS À SE DÉVELOPPER**

Les services de l'espace France services seront développés à l'avenir, ainsi les agents communaux ont pris attache de nombreux services publics ou d'autres services (notaires, juristes, conciliateurs...) pour apporter un plus large éventail aux habitants du bassin de vie.

La municipalité travaille aussi sur les accès à ce service, notamment au niveau du stationnement. Prochainement, l'acquisition d'une parcelle, à proximité, permettra la réalisation d'un parking qui pourra accueillir entre 6 et 8 véhicules afin de faciliter la venue des utilisateurs.

Pour retrouver toutes les informations sur ces services, n'hésitez pas à consulter le site internet de la commune ou la page Facebook : France Services et Poste communale de Blénod.





# DIVERTISSEMENT !

Sous ses formes diverses : théâtre, musique, chanson, danse, cinéma, la culture est gage de liberté. Plus que jamais, le spectacle vivant est vecteur de lien social, d'écoute, de générosité et de tolérance. Rires, larmes et plein d'émotions, venez "respirer" à Blénod grâce à une programmation riche et variée !



## SOIRÉE SAINT-PATRICK AVEC LES OZZY AND THE ROASTED COASTS SAMEDI 9 MARS DÈS 19H AU CENTRE MICHEL-BERTELLE

Musique à la croisée des folklores irlandais, bretons et écossais, servie avec une bonne dose de rock et un zest de country. Un solide combo de six musiciens confirmés et complices, emmenés par OZZY, batteur chanteur à la personnalité singulière confère au ROASTED COASTS une forte image identitaire. Le Bodhran, l'accordéon, le whistle et la cornemuse se mêlent joyeusement à une rythmique des plus électriques ou chaque musicien transmet son énergie au public.

Les standards des Chieftains, Dubliners, Pogues, Soldat Louis...s'enchaînent avec fidélité dans une prestation scénique énergique et très festive.

### ENTRÉE LIBRE !

Possibilité de faire un don au profit de l'association Rafael Lorraine.

Les Bellédoniens bénéficient d'un tarif réduit de 3 à 4 € par spectacle, sur présentation d'un justificatif de - 6 mois ainsi qu'une pièce d'identité. Téléphonnez au service événementiel de la mairie.

**+ DE DÉTAILS  
DES SPECTACLES SUR :  
WWW.CORNOLTI-PRODUCTION.COM**



## QUI A TUÉ ROMÉO ET JULIETTE ? – CIE INCOGNITO VENDREDI 19 AVRIL À 20H AU CINÉMA VILAR

Nouveauté 2022 !! Une comédie policière interactive  
On a voulu assassiner Roméo et Juliette ! Est-ce un crime passionnel ? A priori, non, car on parle ici de l'oeuvre de Shakespeare, et non des deux amants maudits !

La critique s'attendait d'entrée à une véritable tuerie ! Prémonition, car quelqu'un va effectivement mourir pendant la répétition, et du coup, c'est le public qui va échapper au massacre !

**TARIF = 5 €**

**Gratuit pour les mineurs, étudiants, bénéficiaires de minimas sociaux, demandeurs d'emploi, personnes handicapées, seniors.**

**Billetterie en mairie.**





## Amélioration de l'habitat

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

**3 JANVIER ET 17 JANVIER**

10h - 12h (Pagny-sur-Moselle)

13h30 - 15h30 (siège CCBPAM)

16h - 17h (Dieulouard)

Le CAL-SOLIHA assure des permanences

OPAH avec la CCBPAM !

Sur réservation : 03 83 87 87 04



## Don du sang

**MARDI 6 FÉVRIER**

**DE 16H À 19H30**

Centre Michel-Bertelle



## Super-lotos du CS Blénod

**SAMEDI 10 FÉVRIER**

début 20h00 (ouvertures des portes à 18h30)

**DIMANCHE 11 FÉVRIER**

début 13h30 (ouvertures des portes à 12h00)

salle polyvalente - Centre Michel Bertelle

**LOTS À GAGNER :**

**+ de 3000€ de lots à gagner par loto :**

BON D'ACHAT DE 1000€ et de 300€ + électroménager divers, etc. 1 partie enfant complète (jusqu'à 12 ans)

Sur réservation (le règlement faisant foi) : 1 carton : 3€ • 6 +

1 cartons : 15€ • 12 + 2 cartons : 30€

Sur place : 1 carton : 4€ • 6 cartons : 20€ • 12 cartons : 35€

**Réservation (par sms) et paiement auprès d'Aurélien au 06.74.52.18.36**

# À NOTER !

## Théâtre : Règlements de contes

**CENTRE PABLO PICASSO**

**VENDREDI 19 ET SAMEDI 20 JANVIER À 20H00**

**DIMANCHE 21 JANVIER À 15H00**

Un spectacle composé de deux saynètes loufoques autour des contes de Grimm et Perrault : "Enfin toute la vérité sur le petit Chaperon rouge" d'environ 30 min suivi de "Conte-sultation" qui durera 45min.

Tarif plein = 8 € (réduit = 5€)





# À NOTER!



## Décorations de Noël

Le traditionnel palmarès de décorations de Noël, organisé par la mairie, revient cette année encore !

À noter qu'une cérémonie pour récompenser les plus belles décorations aura lieu le 2 février à 18h00.



## Appel à votre vigilance, LUTTONS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

En cas de suspicion de présence d'un nid dans votre jardin, n'hésitez pas à contacter les services techniques de la ville de Blénod ou signaler sa présence directement sur le site : [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

CLUB OMNISPORT DE BLÉNOD - SECTION CYCLOTOURISME ET RANDONNÉE PÉDESTRE

# ÇA MARCHE ET ÇA ROULE

Marche : 5, 10, 15 et 20 km  
VTT : 10, 15, 20 et 40 km  
Route : 36, 50 et 65 km

REPAS TIRÉ DU SAC OU SUR RÉSERVATION

**DIMANCHE**  
**11 FEVRIER 2024**

	RP 20 km	Route 65 km	VTT 40 km	Route 50 km	VTT 20 km	Route 36 km	RP 10 et 15 km	VTT 10 et 15 km
Inscriptions	7h30	7h30	8h00	8h00	8h30	8h30	9h00	9h00
Départs	8h00	8h00	8h30	8h30	9h00	9h00	9h30	9h30
Retours	12h20	12h00	12h30	12h00	12h00	11h30	12h15	11h00

220 ter avenue Victor Claude  
54700 BLÉNOD LES PONT-A-MOUSSON  
Tel : 03 83 82 26 58  
cob.cyclotourisme@wanadoo.fr  
<https://sibenaierc.wixsite.com/cobienod-cyclo>

## LE FRELON ASIATIQUE

**SIGNEZ SA PRESENCE !**

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :

Sur le site [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr) afin de connaître les démarches

## ÉTAT CIVIL OCTOBRE-NOVEMBRE 2023

**Naissances :** Muhammed Ozden / Jade Lamousse / Jahyann Fabien / Cléo Husson / Luka Pelluchon

**Pacs :** Romain Husson et Margaux Calvo Rejon / Cédric Dupuis et Jade Tugend

**Décès :** Anne-Marie Gaudiniere née Brigell / Viviane Costitch née Mercier-Bastien / Emmanuel Monot / Aïcha CHARRIHI née El Khald



## Conseils du Jardinier

### LE PAILLAGE D'HIVER

Le paillage d'hiver nourrit, rend le sol plus fertile autre la protection contre les gelées, le paillage évite les trop grands écarts de température. Il joue aussi le rôle d'abri pour les petits insectes, permettant de développer la biodiversité. Saison après saison, il améliore la nature du sol.

#### Quel paillage pour l'hiver ?

Tant qu'il est végétal, plusieurs options s'offrent à vous :

- Paille
- Paillis
- Lin
- Chanvre
- Miscanthus
- Copeaux de bois "fait maison"

## Plante du mois :

### MORUS AUSTRALIS OU MÛRIER À FEUILLES DE PLATANE

Le mûrier platane est une espèce originaire d'Asie et introduite en Europe au début du XX<sup>e</sup> siècle. Seules les variétés femelles donnent des fruits appelés syncarpe rouge à violet foncé à maturité, juteux et sucrés. Les feuilles sont utilisées pour nourrir les vers à soie.

Il est conseillé de prendre une variété stérile en bordure de terrasse (fruit très salissant).

Le mûrier à feuilles de platane accepte aisément des tailles sévères, son port naturellement étalé est souvent travaillé afin d'en faire un parasol naturel (arbre d'ombrage).

Sur notre commune, vous pouvez en observer devant les bureaux administratifs du foyer Ambroise Croizat.



## Conseils techniques :

### LE ROSIER REMONTANT

Le rosier remontant est un rosier qui fleurit plusieurs fois dans la saison jusqu'aux premières gelées à condition de retirer les fleurs fanées au fur et à mesure.

Tailler tous les rameaux que vous voulez conserver, de moitié, en comptant 4 ou 5 yeux et couper en biais 1 cm au-dessus.

Enlever les feuilles mortes tombées aux pieds des rosiers pour éviter la propagation des champignons et de diverses maladies.



# ZOOM SUR...

## La municipalité met en place une aide pour l'embellissement du patrimoine bâti

Dans le cadre de l'Opération de revitalisation du territoire (ORT) portée par la CCBPAM et les 4 communes centrales (Dieulouard, Pagny-sur-Moselle, Pont-à-Mousson et Blénod-lès-Pont-à-Mousson), une aide à l'embellissement du patrimoine bâti a été validée par le Conseil municipal du 19 décembre 2023.

### LES OBJECTIFS DE LA MUNICIPALITÉ

Les élus ont souhaité préserver et valoriser le patrimoine bâti du centre ancien, s'articulant le long de l'artère principale de la commune qu'est l'avenue Victor Claude. Dans la continuité de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat en renouvellement urbain, validé par le Conseil municipal lors du mois de juin 2023, cette aide sera mise en place dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Le périmètre choisit doit permettre de compenser les surcoûts liés aux demandes relatives à la zone des bâtiments de France et de permettre aux porteurs de projets de bénéficier d'un coup de pouce financier. Ainsi, 10 000 € seront donc alloués chaque année pour ces demandes, avec un plafond d'aide de 2 000 € par dossier, qui ne pourra dépasser 25 % de l'enveloppe totale du projet.

### LES PROJETS ET ACTEURS ÉLIGIBLES

Les bénéficiaires de cette prime peuvent être des propriétaires occupants ou gestionnaires de biens, des copropriétés ou syndicats de copropriétés, des SCI (lorsque l'immeuble géré est affecté à l'habitation) ou encore les locataires qui réalisent des travaux en lieu et place du propriétaire. Pour rappel, les commerçants peuvent bénéficier, eux, d'une aide ACCOR d'un maximum de 10 000 € pour les travaux qu'ils entreprennent.

Précision importante, les immeubles achevés depuis moins de 30 ans sont exclus du dispositif. Les travaux concernés par cette aide, décrits dans l'annexe ci-dessous, doivent être réalisés sur les façades visibles depuis l'espace public et bénéficier d'une autorisation d'urbanisme. L'absence d'un de ces éléments entraînera automatiquement sa non-retention.

Remise en bon état de propreté du revêtement avec ses saillies et retraits, et de tous les accessoires apparents de la façade et intégrant les travaux d'embellissement ci-dessous :

1	Nettoyage et réfection des enduits et des débords de toiture (reprise partielle ou réfection complète)	Consolidation partielle des ouvrages de maçonnerie, reprise des souches de cheminée ou des rives, ouvrages de menuiseries et charpentes visibles comme les avant-toits (toiture si visible), les galeries, les devant de lucarne, ...
2	Nettoyage et réfection des ouvrages complémentaires jugés indispensables à la pérennité de la façade	
3	Entretien et restauration des ouvrages en pierre de taille ou bois/stuc/métal en corps de façade et/ou soubassement	Tout élément de modénature correspondant à des éléments décoratifs : corniche, bandeau, fronton, chaînage, encadrements d'ouvertures, pilastre, frises, décor divers... Tout élément de protection des façades contre les ruissellements d'eau ou ouvrage de protection et de défense : grilles, barreaudages, garde-corps, auvents, marquises, ...
4	Restauration, grosses réparations ou remplacement des éléments constitutifs de la façade et dispositifs accessoires	Porte/vantail, menuiseries, volet/persienne, ferronnerie, escalier, balcon, soupirail... leur nettoyage et remise en peinture, ainsi que celle des faces extérieures des fenêtres...
5	Restauration, grosses réparations ou remplacement des ouvrages d'accompagnement donnant sur l'espace public permettant d'améliorer l'esthétique en accord avec les qualités patrimoniales de l'immeuble tels que :	Ouvrages d'accompagnement donnant sur l'espace public tels que murs de soutènement, murs surmontés ou non de grilles, clôtures, grilles, portails, ...
6	Travaux de zinguerie	Rénovation/installation neuve de descentes d'eau, gouttières et chéneaux;
7	Dépose d'éléments parasites et apparents en façade	Déplacement et dissimulation des câbles d'alimentation, des climatiseurs ou des antennes de réception (ou paraboles)...
8	Et d'une manière générale, tous les travaux suivants ci-contre	Travaux de maçonnerie/crèpis, de peinture, d'isolation... des éléments de façade participant à leur embellissement autres que ceux visés ci-avant

### LE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

La municipalité a donc fixé un périmètre d'intervention précis qui correspond à la zone ABF. Sont donc concernés les immeubles situés sur l'avenue Victor Claude, dans la rue du Fort des Romains, dans les impasses d'Alsace, de la Fabrique et des Vosges. Mais également les immeubles situés jusqu'au numéro 18 côté pair et au numéro 9 au côté impair rue Saint-Epvre et ceux situés jusqu'au numéro 12 côté pair et au numéro 21 côté impair rue du Pont-Mouja. Enfin, les numéros pairs de la rue Saint-Guérin et de la rue du Rouhot font aussi partie de ce périmètre.

Pour plus d'informations et obtenir les documents nécessaires à votre demande, rendez-vous sur l'onglet Urbanisme du site internet de la commune.



## **La construction du budget enclenchée**

Le débat d'orientation budgétaire (disponible sur le site internet de la ville) a été présenté aux élus durant le mois de novembre et a donc permis de valider les budgets primitifs lors du Conseil municipal de décembre. Ainsi, les élus ont choisi de ne pas augmenter les taxes locales et de maintenir le prix de l'eau, à moins de 3 €/m<sup>3</sup>, bien en-dessous de la moyenne nationale, tout en conservant la tarification incitative et les 5 €/m<sup>3</sup> offerts par foyer.

## **Une nouvelle tarification culturelle**

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le tarif d'entrée aux spectacles organisés par la municipalité sera de 5 €. Les mineurs, étudiants, bénéficiaires de minimas sociaux, demandeurs d'emploi, personnes en situation d'handicap et les seniors pourront bénéficier de la gratuité. Aussi, pour les grands événements de l'année (Saint-Patrick, Saint-Jean, Fête nationale, cinés drive-in, fête du livre et Saint-Nicolas), il a été décidé que les entrées seraient gratuites pour l'ensemble du public. L'objectif du Conseil municipal est clair : permettre à chacun d'avoir accès à la culture, à moindre coût et au plus près de chez soi.

## **L'avant-projet définitif du groupe scolaire validé**

A la suite du concours d'architecte, des premières études d'avant-projet et des travaux de concertation avec l'équipe enseignante et la maîtrise d'œuvre, l'avant-projet définitif a pu être validé par les élus du Conseil municipal. Ils ont ainsi arrêté le montant de l'enveloppe travaux à 10 729 200 € HT et validé un planning d'intervention qui s'étendra sur 3 ans, dès l'été 2024, pour permettre aux écoliers de faire leur rentrée scolaire dans le nouvel établissement en septembre 2027. La cour de l'école Rimbaud sera elle investie dès la rentrée 2024 jusqu'au printemps 2025 afin d'être déminéralisée et de disposer de nouvelles toilettes plus adaptées aux enfants et au fonctionnement de l'école. A noter, également, que la municipalité n'aura recours à aucun système modulaire afin de ne pas perturber les enfants durant les travaux.

# TRIBUNES LIBRES

## Majorité

---

### **Bonne et heureuse année 2024**

La nouvelle année est propice à la formulation des vœux. Gageons que 2024 soit une année de Paix, de Solidarité et de Fraternité en les Peuples.

La majorité municipale vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle et poursuivra en 2024, par une politique ambitieuse au service de tous, de façonner le Blénod de demain, sans laisser personne au bord du chemin.

## Opposition

---

**BLÉNOD**  
lès-pont-à-mousson



*Bernard Bertelle, maire de Blénod,  
vous invite à la cérémonie des vœux à la population,*

**VENDREDI 12 JANVIER 2024**  
**À 18H30**

*au Centre Michel-Bertelle afin de célébrer, cette nouvelle année !*



[www.blenod.fr](http://www.blenod.fr)



[@blenod.pam](https://www.facebook.com/blenod.pam)

